

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION  
LA NATURE... FAISIBLE.  
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 8 septembre 2025, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal temporairement relocalisée au 2002, rue des Lilas, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
985, chemin des Faucons Demande numéro : 2025-20040	Autoriser une piscine en cour avant, alors que le règlement ne le permet pas.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca)

Donné à La Conception le 15 août 2025



Claude Piché,  
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

---

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.laconception.qc.ca](http://www.municipalite.laconception.qc.ca), le 15 août 2025

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 15 août 2025



Claude Piché,  
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe